



SPASDIS-CFTC

Dialogue et Respect, Proposition et Détermination

Arras, le 17 mars 2026

RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU CONSEILLER SECURITE CIVILE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

FLASH INFO

Le SPASDIS-CFTC, représenté par Messieurs PACANOWSKI, ADRIEN et GOBLET a rencontré ce 16 mars le Colonel Michaël BRUNEAU afin d'échanger sur plusieurs dossiers majeurs touchant actuellement la sécurité civile.

Après un tour de table permettant à chacun de se présenter, nous avons pu faire remonter un certain nombre de préoccupations concrètes issues du terrain, tant au niveau local que national.

Plan de lutte contre les violences

Nous avons reconnu que ce plan constitue une première avancée, mais nous avons également exprimé plusieurs réserves importantes.

En particulier, nous regrettons qu'aucun financement au titre du "pacte capacitaire" n'ait été retenu.

Dans les faits, cette décision ne fera qu'accentuer les inégalités déjà très marquées entre les SDIS disposant de moyens importants et ceux qui peinent à maintenir leur niveau opérationnel.

Nous avons également rappelé une évidence : ce plan traite essentiellement les conséquences des violences subies par les intervenants, mais il ne s'attaque pas aux causes profondes du phénomène.

DETR et financement des infrastructures

Nous avons attiré l'attention sur la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Une note ministérielle avait pourtant été adressée aux préfets afin que les SDIS puissent bénéficier de ce dispositif pour leurs projets de construction.

Dans la pratique, certains SDIS ont tout simplement été exclus du dispositif, ce qui interroge clairement sur l'application réelle des orientations ministérielles sur le terrain.

NexSIS 18-112

Nous avons interrogé notre interlocuteur sur la réelle volonté d'aboutir à la bascule des derniers SDIS vers le 112.

Aujourd'hui, force est de constater que dans plusieurs territoires, les préfets concernés ne se montrent pas particulièrement volontaires pour faire avancer ce dossier, ce qui ralentit inutilement un projet pourtant structurant pour la sécurité civile.

Les priorités présentées par le Ministère

Le conseiller du ministre nous a ensuite présenté trois dossiers considérés comme prioritaires par le ministère de l'Intérieur :

- La décentralisation

Le projet de loi actuellement examiné par le Conseil d'État devrait, selon le Ministère, suivre rapidement son parcours législatif.

Ce texte prévoit notamment la mise en place d'un Contrat Territorial, qui suscite déjà de nombreuses réactions du côté de certains urgentistes.

Ces derniers y voient une tentative de prise de contrôle des sapeurs-pompiers sur le préhospitalier.

SPASDIS - CFTC

Maison des sociétés
16 rue Aristide Briand
62000 ARRAS

09 67 24 93 83

contact@spasdis.com



Le conseiller a tenu à rappeler que le niveau préfectoral resterait l'échelon de gouvernance, garant de la neutralité dans l'organisation du secours d'urgence aux personnes (SUAP).

Il a également précisé que la qualification de l'urgence demeure du ressort de la régulation médicale.

Nous avons tenu à rappeler très clairement que les sapeurs-pompiers n'ont jamais refusé d'assurer les départs en carence.

En revanche, nous demandons depuis longtemps une clarification du cadre missionnel et surtout une définition claire et homogène de la notion de carence.

Aujourd'hui, il n'est plus acceptable qu'une situation d'urgence vitale puisse être qualifiée de carence dans un département et non dans un autre, selon l'appréciation locale de la régulation.

De la même manière, il subsiste encore trop d'exemples où des urgences vitales sont confiées en première intention à des moyens privés, alors même que les sapeurs-pompiers devraient être engagés.

- **Le Beauvau de la sécurité civile**

Le Beauvau s'apparente à la « Fricadelle » : tout le monde sait ce qu'il y a dedans mais personne ne le dit !

Concernant le Beauvau de la sécurité civile, dont le rapport a été remis en septembre 2025, les évolutions ont été fortement ralenties par les changements gouvernementaux intervenus depuis.

Selon notre interlocuteur, le Ministre de l'Intérieur et le Directeur Général espèrent désormais une concrétisation dans les prochains mois.

Pour notre part, nous restons prudents quant aux résultats qui pourraient réellement en découler, l'expérience nous incitant à ne nourrir que des espoirs mesurés.

- **Le financement des SDIS : le véritable sujet**

Le conseiller a reconnu que la question du financement des SDIS constitue aujourd'hui le dossier central.

Qu'il s'agisse d'une éventuelle augmentation de la TSCA ou d'autres pistes de financement, le Ministère affirme vouloir traiter ce sujet en priorité.

C'est en effet la condition indispensable pour faire évoluer le modèle de sécurité civile.

Sans évolution du financement, les nombreuses réformes annoncées depuis plusieurs années – notamment la filière sapeurs-pompiers dont on parle depuis plus de quatre ans – resteront lettre morte.

Cet échange s'est déroulé dans un climat d'écoute et de dialogue franc.

Nous avons pu exprimer librement les préoccupations du terrain auprès d'un interlocuteur attentif.

Pour autant, les annonces devront désormais se traduire par des décisions concrètes, notamment sur le financement des SDIS et la clarification du cadre d'intervention des sapeurs-pompiers.

Nous resterons particulièrement vigilants quant aux suites données à ces dossiers dans les mois à venir.